

## Brèves

**Ile-de-France: le Modéf à Ivry, le 20 août**

Le Modéf organisera sa vente annuelle directe de fruits et légumes le 20 août, à Ivry-sur-Seine, sur l'esplanade du marché, en face de la mairie. Habitué de la place de la Bastille à Paris, son secrétaire général, Raymond Girardi, a précisé à l'AFP que le Modéf se focaliserait sur la banlieue. Une vingtaine de tonnes de fruits et légumes (melons, tomates, prunes, nectarines, salades...) en provenance du Lot-et-Garonne seront proposées à des prix que l'on assure bien inférieurs à ceux pratiqués en grande distribution.

**Lorraine: concours d'étalages en Meurthe-et-Moselle**

Du 21 septembre au 2 octobre, le CTIFL organise avec la Chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle un concours d'étalages sur Nancy et le secteur de Pont-à-Mousson, Lunéville et Toul. Les détaillants spécialisés, les marchés ainsi que les formants de grande distribution sont concernés. Les jurys, composés de professionnels, de représentants des chambres de commerces et de techniciens du CTIFL apprécieront les efforts des participants (présentation, qualité des produits, assortiment, mise en avant, information consommateur...).

**Maine-et-Loire: animation scolaire avec Jardin de Cocagne**

Dans le cadre du Plan de Relance des maraîchers du Saumurois en Maine-et-Loire, des animations dans les écoles ont démarré à la fin de cette année scolaire et devraient reprendre à l'automne. Les élèves de maternelles et du primaire sont invités à participer à des jeux et des parcours initiatiques au Jardin de Cocagne où une serre plastique est mise à la disposition de l'équipe animatrice. Une centaine d'élèves en a déjà profité. Un autre projet est en cours pour les collégiens et les lycéens. P. V.

## Nord-Pas-de-Calais

Le groupe vient de faire appel à deux sociétés spécialisées dans le capital investissement. Il compte deux nouvelles filiales dédiées au bio et aux productions belges au sein de sa holding.

**Demex veut entrer dans le top 50 des opérateurs européens**

En mai, Unigrains et Finorpa<sup>(1)</sup> ont monté au capital de Demex. Créé en 1991 par Christophe Desmettre, ce groupe implanté dans le Nord-Pas-de-Calais est spécialisé dans le négoce et le conditionnement de fruits et légumes. Selon son dirigeant, cette levée de fonds devrait pouvoir lui permettre d'entrer dans le top 50 des opérateurs européens en fruits et légumes d'ici 2015.

Après une mise entre parenthèses de Demex pendant quelques années (1997-2001), Christophe Desmettre a reconstitué sous le même nom un ensemble organisé selon un modèle original associant systématiquement au capital de chacune de ses filiales spécialisées un cadre qui en prend la direction. La holding Demex, implantée à Villeneuve d'Ascq, ne s'occupe que du back-office et des services généraux. Elle vient d'élargir son champ d'activités en créant deux filiales et en investissant dans d'autres. C'est ainsi que Demex achève un programme de modernisation de sa filiale pommes de terre (Campéol<sup>(2)</sup>) de 8 M€ à Carvin où il implante trois nouvelles lignes de conditionnement et

triple la surface de son bâtiment d'expédition qui traitera également les légumes pondéreux de sa filiale Agromex (carottes, choux, oignons...).

Selon Demex, « *Campéol peut désormais répondre à toutes les problématiques de ses clients sur tous les marchés et devrait pouvoir valoriser 140000 t de légumes (pommes de terre et légumes pondéreux) dans une cinquantaine de pays d'ici cinq ans.* » Demex a créé Vibio, filiale consacrée au conditionnement et à la commercialisation des f&l bio, et beFresh Produce qui commercialise à partir de Roulers (Belgique) une large gamme de f&l cultivés dans l'un des principaux

**Demex a valorisé en 2008 plus de 135 000 tonnes de fruits et légumes pour un chiffre d'affaire de 85 millions d'euros.**

bassins maraîchers belges, notamment sous la marque Flandria. ■ **Thierry Becqueriaux**

(1) Finorpa est un acteur majeur du capital-investissement régional. Cette ancienne filiale des houillères du Nord-Pas-de-Calais, créée en 1984 pour préparer l'après-charbon, investit 20 M€ par an en fonds propres et en quasi-fonds propres dans les PME régionales.

(2) Déjà certifié HACCP et NF 25111, Campéol vient d'obtenir le 3 juillet la certification GlobalGap.

## Vaucluse

**Le projet d'Auchan à Cavaillon est annulé**

Le tribunal administratif de Nîmes a annulé la décision de la Commission départementale d'équipement commercial de Vaucluse autorisant l'implantation d'un nouveau complexe commercial Auchan à Cavaillon. La principale motivation du juge a été la position dominante de l'enseigne: « *Il incombe aux commissions d'équipement commercial de veiller au respect des règles tendant à préserver le libre jeu de la concurrence.* (...) *Au nombre de ces règles figurent celles qui visent à prévenir les règles d'abus de position dominante.* (...) *Le groupe Auchan dispose déjà de 54 % des surfaces de vente alimentaire dans le département de Vaucluse.* » Pour le Tribunal, « *le projet litigieux aura pour effet d'accroître cette position dominante.* (...) *L'hégémonie du groupe Auchan est aussi renforcée par la proximité des deux autres hypermarchés à environ 30 minutes du projet litigieux.* » Le juge conclut en précisant que « *la réalisation du projet est de nature à accentuer le déséquilibre entre les formes de commerces existant dans cette zone et à entraîner le gaspillage des équipements commerciaux.* » Auchan n'a pas précisé s'il entendait faire appel de cette décision. ■

Catherine Brunner

## Midi-Pyrénées

**Végépack soutenu par le gouvernement**

Labellisé par Agrimip Innovation, pôle de compétitivité agricole et agro-industriel de Midi-Pyrénées, le projet Végépack de la société Végéplast, implantée à Ibos (Hautes-Pyrénées), vient d'être retenu par le Fonds unique interministériel (FUI), dans le cadre de son 8<sup>e</sup> appel à projet R&D. Il s'agit de créer un nouvel emballage rigide, 100 % d'origine renouvelable, biodégradable et compostable, conçu pour la conservation de denrées alimentaires à date limite de consommation. Ce produit répond « *à la demande des industriels de l'alimentaire soucieux de la valorisation des déchets et à l'écoute des consommateurs sensibles à la protection de l'environnement.* », explique Végéplast, qui s'est associée au groupe 3A (produits laitiers) et à Arcadie (produits carnés) pour concevoir ce nouvel emballage. Végépack sera fabriqué à partir de coproduits issus de la filière céréalière, puis transformé, en fin de vie, en amendement organique utilisé pour de nouvelles cultures. Après le conditionnement de fromage et de viande, il sera disponible pour d'autres denrées, en particulier les fruits et légumes. ■

Florence Jacquemoud